

Arrêté portant composition de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail (F3SCT)

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Cher, Mme Bénédicte DUCATEAU,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le Décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Vu le Décret n° 2022-551 du 13 avril 2022 relatif aux services de médecine de prévention dans la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 02 juin et du 05 septembre 2022 relatives à l'instauration et à la composition du CST et de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail du Centre de Gestion du Cher.

Vu le procès-verbal des élections en date du 8 décembre 2022 et la proclamation des résultats,

Considérant que suites aux élections municipales, il convient de recomposer le collège des représentants des collectivités et établissements publics,

Vu la délibération en date du 22 juillet 2026 portant désignation des représentants du collège des collectivités et établissements publics à la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de travail du Centre de Gestion du Cher CDG18,

Considérant qu'il convient, en outre, de remplacer Mme Stéphanie ROSE et M. Richard SCHMIDT, ayant perdu leurs qualités d'électeurs,

ARRÊTE

Article 1 : La composition de la F3SCT placée auprès du Centre de Gestion du CHER s'établit comme suit :

Représentants du personnel			
Titulaires		Suppléants	
Mme Murielle MARITORENA-DUHAMEL Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe à BERRY-BOUY	FO	Mme Estelle MAILLET Rédacteur à SAINT-GEORGES-SUR-MOULON	FO
M. Rodolphe PIAT Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe à BAUGY	FO	Mme Marie MIGNOT Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe à ORVAL	FO

Mme Nathalie SAVEL Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe à FEUX	FO	M. Jean-Marc MULLER Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe à ORVAL	FO
M. Pascal HOARAU Educateur APS Principal 1 ^{ère} classe à la CDC des 3 Provinces	FO	M. Jean-Marc COUDEREAU Animateur Principal 2 ^{ème} classe au SUBDRAY	FO
Mme Virginie CHARRON Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} Classe à BEFFES	CGT	Mme Alexandra GODARD Adjoint Technique à BEFFES	CGT
Mme Jennifer LEMOINE-TAIOCCHI Rédacteur à BEFFES	CGT	M. Laurent PETIT Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe à SAINT-ELOY-DE-GY	CGT
M. Morgan MAUZET Adjoint Technique à RIAN	CFDT	Mme Sandra DELORD Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe à CHÂROST	CFDT
Mme Aurélie FRANC ATSEM Principal 2 ^{ème} classe à MARSEILLES-LES-AUBIGNY	CFDT	Mme Sandrine CLAVON Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe à MENETOU-RATEL	CFDT

Représentants des collectivités/établissements publics

Titulaires	Suppléants
M. Urbain NTARUNDENGA Maire-Adjoint de SAINT-DOULCHARD	Mme Béatrice BEURDIN Maire de SAINT-GEORGES-DE-POISIEUX
Mme Fabienne JACOB LYON Conseillère municipale de BENGNY-SUR-CRAON	M. Charles COLLIN Maire de CHAVANNES
Mme Ghislaine de BENGNY-PUYVALLÉE Maire de SAINTE-SOLANGE	M. Baptiste TALLAN Maire de LEVET
M. Philippe MARME Maire-Adjoint de SAINT-AMAND-MONTROND	Mme Nadine SENDEL Conseillère municipale de LEVET
Mme Nadège MASSÉ Maire-Adjointe de GRAÇAY	M. Patrick RAVARD Conseiller municipal de SAINT-AMAND-MONTROND
M. Thierry PORIKIAN Président de la CDC du PAYS de NÉRONDES	M. Jérôme de VILLÈLE Maire de MARSEILLES-LES-AUBIGNY
M. Franck BRETEAU Maire de TROUY	M. Frédéric BOUQUELY Maire-Adjoint de JOUET-SUR-L'AUBOIS

REÇU EN PREFECTURE

le 18/09/2026

Application agréée E-legalite.com

99_AR-018-281800144-20260918-F3SCT10_202

M. Michel SAUVAGNAT
Maire de TORTERON

M. Romain BARON
Maire-Adjoint de CUFFY

Article 2 : La présidence du Comité Social Territorial sera assurée par Monsieur Philippe MARME, Maire-Adjoint de Saint-Amand-Montrond. En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur MARME et, dès lors qu'ils sont membres de l'instance concernée, les fonctions de Président pourront être assurées par :

- Monsieur Urbain NTARUNDENGA, Maire-Adjoint de Saint-Doulchard
- Monsieur Franck BRETEAU, Maire de Trouy

Article 3 : Le présent arrêté prend effet à compter de l'accomplissement de la 1^{ère} mesure de publicité suivante : affichage ou publication au recueil des actes administratifs.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif auprès de la Présidente du Centre de Gestion dans les deux mois suivant la date d'accomplissement des formalités de publication. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Orléans, dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours administratif. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérécours citoyens » accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>

Article 5 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Plaimpied-Givaudins, le 18 septembre 2026



La Présidente,

Bénédicte DUCATEAU

REÇU EN PREFECTURE

le 18/09/2026

Application agréée E-legalite.com

99_AR-018-281800144-20260918-F3SCT10_202

REÇU EN PREFECTURE

le 18/09/2026

Application agréée E-legalite.com

99_AR-018-281800144-20260918-F3SCT10_202